



UNRP 91

8/14 rue du Docteur Vignes – 91100 CORBEIL-ESSONNES

BULLETIN n° 21 – DECEMBRE 2019

EDITO du PRESIDENT

De partout sur la planète, jour après jour, chez nous comme ailleurs, l'actualité révèle de nouvelles et nombreuses fractures sociales fauteuses de désordres et de désespoir.

Ces troubles graves prennent source dans les inégalités, la pauvreté, la corruption flagrante ou résultent de décisions politiques prises à la légère, telles l'augmentation du prix du carburant ou d'un ticket de métro. Dès lors surgissent des convulsions multiples et contagieuses, les populations descendent dans la rue pour demander des comptes à leurs responsables politiques, voire exiger leur démission immédiate.

En France, on redoute pour la fin 2019 l'envol d'une synergie du désordre, résultat des différentes insatisfactions exprimées dans les manifestations aux motifs divers que nous connaissons : reprise du mouvement « gilets jaunes », revendications des cheminots et à la RATP, la Santé des citoyens et l'organisation des hôpitaux – urgences en particulier-, mépris du malaise des étudiants en situation de précarité, grogne contre la fiscalité des carburants chez les routiers, statut des policiers en exercice, pression fiscale aggravée sur les pensions des retraités...

Le 02 octobre 2019, la marche de la colère réunissait 27 000 policiers de tous grades et services ; tous les syndicats y ont participé. **Du jamais vu.** (Se reporter aux articles ci-après).

Le 05 décembre 2019, à l'appel de tous les syndicats, la grève contre le projet de réforme des retraites par points a mobilisé entre 850 000 et 1.000.000 de manifestants à travers la France. Ils protestent après par l'annonce du Président de la République de mettre à plat les régimes de retraite mis en place depuis 1945 afin de les remplacer par un système universel plus juste selon lui. La longue concertation conduite par le Haut-Commissaire Jean-Paul DELEVOYE auprès des partenaires sociaux a donné lieu au rapport éponyme puis à l'intégration de M. DELEVOYE auprès du Premier ministre pour affiner les modalités de la réforme qui sera soumise au vote du parlement au printemps 2020.

Les craintes et l'hostilité de 70% de nos concitoyens reposent sur l'absence de confiance en la parole des politiques, la quasi-certitude de la baisse des pensions tandis que l'âge de la retraite sera de plus en plus éloigné, dans un contexte d'aggravation de la pauvreté en France.

La présentation par le Premier ministre le 11 décembre à midi du projet de la réforme du régime de retraite et modalités de mise en œuvre n'a en rien entamé la résolution des opposants qui poursuivront les grèves, notamment dans les transports. Les moins hostiles exigent les précisions quant sur l'âge du taux plein acquis (62 ans) et la garantie du maintien dans l'avenir de leur niveau de vie pour les actuels et futurs retraités.

Une insurrection qui éclate, c'est une idée qui passe un examen devant le peuple (Victor Hugo)

Cette année 2019 notre pays a été une fois encore endeuillé par l'action meurtrière d'un terroriste islamiste au sein de la préfecture de police de Paris le 3 octobre dernier (5 morts : 4 collègues et l'auteur) et la terrible collision d'hélicoptères de l'opération Barkane au Mali du 25 novembre dont le bilan de 13 morts auxquels l'hommage de la nation a été rendu le 2 décembre dans la cour des Invalides à Paris.

Dans la nuit du 1^{er} au 2 décembre, les 3 membres de l'équipage de la Sécurité Civile (un pilote, son mécanicien et un sapeur-pompier spécialiste de l'hélicoptère) sont morts dans le crash de leur hélicoptère près de Marseille alors qu'ils participaient aux opérations de sauvetage des victimes des intempéries dans le département du Var. Le chef de l'Etat leur a rendu l'hommage de la nation le 6 décembre sur la base de Nîmes Garons, précisant que « *la Nation soutiendra toujours l'ensemble des personnels de la sécurité civile, les sapeurs-pompiers et tous ceux qui ont fait du secours le choix d'une vie* ».

Je salue ces chers et jeunes fonctionnaires et militaires morts pour la protection de nos libertés et présente mes condoléances attristées à celles et ceux qui restent dans la peine.

Dans ce contexte trouble et désabusé, il est nécessaire que nous continuions à entretenir l'humanité et les liens soutenus existants au sein de l'UNRP 91 entre les adhérents, les administrateurs et les membres du bureau au travers d'échanges téléphoniques, d'envoi de documents, d'assistance à celles et ceux, isolés ou non, qui en ont besoin.

Notre résolution demeure intacte et je poursuivrai notre action en lien avec nos partenaires du pôle des retraités, en participant activement à la défense des droits de chacune et de chacun auprès des instances départementales et municipales.

Même si le Père Noël peine à apporter un peu de rêve en raison de son grand âge, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année avec la meilleure santé possible et vous dis au 11 Janvier 2020 pour notre cérémonie des vœux autour de la galette.

Le Président : **Michel GABET**

Message du 04/10/19 13h54 adressé à tous les adhérents par le président de l'UNRP après la folie d'un terroriste qui a sauvagement tué plusieurs de nos collègues au sein de la Préfecture de Police de Paris avant d'être lui-même abattu.

« Bonjour à tous,

Encore une tragédie qui frappe toute la Police. Nos collègues qui venaient d'exprimer leur colère, leur ras le bol ce Mercredi lors d'une gigantesque journée d'action, sont encore meurtris dans leur chair et sous le choc. Nous pensons aux collègues tués, à leurs familles, à tout le personnel de la Préfecture de police et à toute notre corporation.

L'UNION NATIONALE DES RETRAITÉS DE LA POLICE exprime ses condoléances attristées et son total soutien.

Très cordialement

Philippe MOUE Président UNRP »

Être policier aujourd'hui

Le malaise des fonctionnaires de police est aujourd'hui constant et largement établi. Il se traduit sous les formes les plus diverses, le nombre jamais atteint de nos collègues ayant mis fin à leur jour pendant l'année écoulée en témoigne douloureusement.

Ce mal vivre profond résulte des conditions professionnelles très dégradées et de son impact sur la vie familiale très bien cerné par les syndicats de policiers (*conf. Article sur la manifestation du 2 octobre 2019 au présent bulletin*), contrairement à une opinion publique faite de contradictions où les attentes d'ordre et de sécurité s'effacent trop souvent devant le rejet de toute contrainte dans un contexte où les nouvelles relayées par les médias de tous horizons prêts à dénoncer tout et le reste, grossissent le trait sur les trains qui n'arrivent pas à l'heure.

Sursollicités, nos collègues ont travaillé bien au-delà des 35 heures hebdomadaires légales pour maintenir l'ordre républicain pendant les séquences hebdomadaires dites des gilets jaunes ; manifestations libérant les comportements les plus insupportables : piétinement de la tombe du soldat inconnu, envahissement de l'Arc de Triomphe ; mais aussi les pillages, les agressions criminelles perpétrées en attroupements organisés contre les policiers à l'aide d'armes par destination.

Il y a eu des blessés de part et d'autre. Des comportements inappropriés de membres des forces de l'ordre ont eu lieu ; je les condamne et laisse le soin à la justice d'appliquer sans faiblesse les peines prévues pour ces infractions.

Force est de constater que l'Institution porte une lourde responsabilité dans les dysfonctionnements observés :

Une stratégie de maintien de l'ordre fluctuante et souvent incompréhensible, résultat de l'incompétence de nos politiques à définir un positionnement clair et des directives dépourvues d'ambiguïté envers les chefs opérationnels, des moyens techniques désuets et insuffisants, des armements et équipements individuels manquants ou inadaptés.,

Une prise en charge défaillante des ministres de l'Intérieur et de la Justice à l'égard des hommes et des femmes confrontés aux épreuves d'une époque violente et instable où le danger est présent dans tous les moments du quotidien ; la vie elle-même étant de moins en moins sacrée (violences intrafamiliales, rixes à main armée, mépris quotidien des règles de vie). Comment le soutien psychologique a-t-il été apporté aux collègues blessés et à leur entourage ? Les millions d'heures supplémentaires accumulées « seront compensées à hauteur de 10€/heure ; si cela était...reste que ce niveau ridiculement bas ressort davantage à une poignée de cacahuètes qu'à de la considération pour le travail accompli.

Dans le même moment, les justiciers de la rue, des journalistes, des blogueurs et des avocats gonflent leur notoriété et leurs revenus, mettant en cause notre droit pour la défense de situations polémiques au sein desquelles le rapport des faits s'avère orienté ou faux, voir imaginaire. Ils s'appuient sur l'idée générique de « violences policières » dont les auteurs ne seraient rien moins que des barbares et pour lesquelles la justice fait preuve d'une mansuétude coupable.

Je salue l'engagement professionnel et citoyen de nos collègues qui ne baissent pas les bras et poursuivent leur mission au service des valeurs de notre République, permettant le vivre ensemble que d'aucuns souhaiteraient remettre en cause à la veille des élections prochaines.

Références :

Début novembre 2019, **Rémy HEITZ, le procureur de Paris** donnait un bilan concernant les manifestations des gilets jaunes ; il a précisé que 146 des 212 enquêtes confiées à l'IGPN avaient été clôturées. Si 18 ont donné lieu à l'ouverture d'une information judiciaire, 54 ont été classées sans suite.

Interview de M. **Arié ALIMI, avocat au barreau de Paris** qui défend une vingtaine de gilets jaunes victimes selon lui de violences policières, certaines ayant perdu un œil.

M. David DUFRESNE, Journaliste indépendant, réalisateur, s'est fait remarquer pendant le mouvement des gilets jaunes avec son décompte des violences policières présumées, il en a tiré un roman très documenté intitulé "Dernière sommation" au terme d'une année d'enquête sur une année.

M. David LE BARS- Commissaire divisionnaire- Secrétaire générale du SCPN – auteur avec la collaboration de Frédéric PLOQUIN de « La Haine dans les yeux » – novembre 2019-» qui retrace les faits à l'origine du malaise dans les rangs de la Police nationale.

Jean JOHIER

NOS ACTIONS

La marche de la colère

Ils étaient 27 000 policiers, hors service et en civil, de la place de la Bastille à la place de la République ce mercredi 2 octobre 2019 pour exprimer leur colère justifiée par ce qu'ils ressentent comme de l'indifférence de la part de toute leur hiérarchie.

Une colère engendrée par l'hécatombe de collègues qui se suicident, 51 au jour de la manif.

Nous ne sommes pas des militaires en temps de guerre, où le nombre de morts importe peu. Nous sommes mobilisés contre le terrorisme, oui !

Dans ce cas, nous connaissons notre ennemi, et chacun à son poste, dans sa mission, ne ménage pas sa peine pour accomplir son devoir de policier, pouvant aller jusqu'au sacrifice de sa vie.

Contre ce mal qui ronge la police depuis des années, nos collègues se sentent démunis, désarmés. Cette marche c'est un appel au secours afin que tous ensemble nous soyons autour d'eux et les assurer de notre soutien.

Le mal-être des collègues a plusieurs causes : les attaques verbales injurieuses, les attaques physiques subies au quotidien et la mises en cause systématique de leur action dans les médias sous toutes formes alimentent le climat délétère auquel ils doivent faire face.

Ajoutez à cela vous des conditions de travail déplorables, des tensions avec la hiérarchie, la vétusté des véhicules, l'insalubrité de certains locaux, l'accumulation d'heures supplémentaires non payées etc. On comprend aisément qu'ils vont travailler « La boule au ventre » comme ils ont coutume de dire.

Ce 2 octobre 2019 marquera dans l'histoire de la Police, par le nombre de manifestants jamais égalé à ce jour, mais surtout parce que tous les syndicats y participaient !

Je ne sais pas si cela était l'union sacrée, mais ce 2 octobre le parcours choisi **de la Bastille à République** résonne pour moi comme un symbole fort, très fort.

La Bastille, symbole de l'arbitraire lors de sa prise par le peuple insurgé, a marqué le début d'une ère nouvelle incarnée par notre belle devise « Liberté, Egalité, Fraternité ». Malgré les aléas de l'histoire de France, elle reste gravée aux frontons de nos édifices publics et reste à jamais portée dans nos cœurs ; pour ces emblèmes essentiels de nombreux français ont donné leur vie.

Quant à La République, l'histoire a retenu le nom Joseph Bara né à Palaiseau, jeune tambour âgé de 14 ans, engagé dans les Hussards de la République, fait prisonnier lors de la guerre de Vendée, sommé de crier « vive le Roi », a crié « Vive la République » avant d'être tué, transpercé par les lances des Chouans.

Cette République que nous chérissons, est pour chaque français, le symbole de la démocratie, de la liberté et de la justice. Pour cela, que les policiers sont là et défendent avec courage et fierté les valeurs de la République !

Policiers républicains nous avons été durant notre activité, policiers républicains nous restons aux côtés de nos semblables nos jeunes collègues actifs.



Légende photo : des retraités UNRP de Nancy et du 91

René ESPANOL

UNRP 91 Messages de soutien à la MARCHÉ DE LA COLÈRE du Mardi 02 OCTOBRE 2019 à PARIS

Merci à Guy RAFFOUX, Gérard CAUX, Daniel BAËLE, Bernard RAJKOWSKI, Michel DAYMA, Roger ANTOINE, Patrick DEBAERE, André SIMONARD, André LE BRETON, Jean-Paul CHÂTEAU, Jean-Marie MUE pour l'envoi de messages de soutien à nos collègues actifs ; ces messages de soutien ont été envoyés à l'UNSA Police, l'UNSA Police 91 et l'UNRP par le secrétaire. Merci également à André FONTAINE qui a participé à cette manifestation sous la banderole de l'UNSA Police.

Alain BOUCHERON secrétaire UNRP 91

Soufflons avec Pierre DAC (pensées)

« Jeune homme désintéressé épouserait jeune fille laide, même fortunée »

« On recherche deux hommes de paille (1 grand, 1 petit) pour tirage au sort »

« A vendre robe de mariée portée une fois... par erreur !!! »

« Souffrant d'insomnies, échangerais matelas de plumes contre sommeil de plomb »

« Offre bonne place de gardien de vaches. Paiement par traites ».

ECONOMIE : **Budget de la Sécurité Sociale 2020** : un déficit dont la responsabilité ne doit pas être imputé aux assurés sociaux ! (Document UNSA)

Le PLFSS 2020, présenté le lundi 30 septembre, se veut alarmiste. Les comptes de la Sécurité Sociale afficheraient un déficit de 5.4 milliards pour 2019 et de 5.1 milliards pour 2020.

Principales incriminées, la branche vieillesse (y compris le Fonds Social Vieillesse), pour 4 milliards d'euros, et la branche maladie pour 3 milliards.

Les mesures mises en causes sont la mise en place d'un taux intermédiaire de CSG à 6.6% depuis le 1er janvier 2019 pour les retraites inférieures à 2000 €, la ré-indexation des pensions inférieures à 2000 € sur l'inflation à compter de janvier 2020 ; auxquelles il faut ajouter les exonérations de cotisations sur les heures supplémentaires et autre Prime Macron exonérée de cotisations sociales salariées comme patronales. Précédemment, lorsque l'Etat décidait d'exonérations de cotisations, il en compensait le budget de la Sécurité Sociale à l'euro près. Aujourd'hui, il s'y refuse ! En 2019, ce sont 2.7 milliards d'euros qui auraient dû être compensés, soit la moitié du déficit annoncé.

De même une majoration, substantielle, du minimum Vieillesse est-elle engagée depuis 2018, ce qui est une bonne chose, mais dont le coût financier est supporté par le Fonds Social Vieillesse et donc la branche Vieillesse de la Sécurité Sociale ... Rien de surprenant dès lors, lorsqu'on ne trouve pas de recettes nouvelles pour compenser les nouvelles charges et exonérations, et que l'on en vient à présenter un budget déficitaire.

Les mesures annoncées pour 2020 : - Progression de l'Objectif National de Dépenses de l'Assurance Maladie (ONDAM) de 2.3%, moins que dans le PLFSS 2019 (+2.5%) dans un contexte de crise de l'hôpital public pourtant grave - Revalorisation des aides sociales de 0.3% seulement. - Revalorisation des pensions supérieures à 2000 € de 0.3%. - Retour à l'indexation sur l'inflation **des** pensions inférieures à 2000 €.

Sale temps pour les retraités de la classe moyenne : Avec une inflation mesurée sur un an à 1.3% ; c'est un nouveau recul de leur pouvoir d'achat que subiront les quatre millions de retraités dont la pension est supérieure à 2000€ !

Les bénéficiaires d'aides sociales devront eux aussi compter avec un budget toujours plus contraint.



VOS DROITS

Carte du Combattant :

La carte ouvre droit :

- à la retraite du combattant (751,40 €/ an)
- à une demi-part d'impôt sur le revenu à partir de 74 ans
- à la possibilité de constituer une rente mutualiste majorée par l'État
- au port de la croix du combattant, au titre de la reconnaissance de la Nation
- à la qualité de ressortissant de l'ONACVG
- au privilège de recouvrir le cercueil d'un drapeau tricolore

Qui peut l'obtenir ?

Sont notamment concernés les militaires ayant participé :

- aux guerres d'Indochine et de Corée
- aux combats en Tunisie (1952-1962) et au Maroc (1953-1962)
- à la guerre d'Algérie (1954-1962) et désormais aux soldats déployés entre le 3 juillet 1962 et le 1er juillet 1964.
- à la guerre du Golfe, aux opérations en ex-Yougoslavie...

Augmentation de la Retraite du Combattant et des pensions de guerre

Un arrêté du 23 octobre 2019, paru au JO du 31 octobre 2019, fixe la valeur du point d'indice régissant le montant de la retraite du combattant, la valeur des pensions militaires d'invalidité et le plafond de la rente mutualiste ancien combattant :

☞ à 14,46 euros à compter du 1er janvier 2017, ☞ à 14,57 euros à compter du 1er janvier 2019.

Par conséquent, le montant de la retraite du combattant s'élèvera donc annuellement à 757,64 euros au lieu de 751,40 euros (soit 378,82 euros par échéance semestrielle). Le rattrapage des arrérages de retard se fera lors du versement de la prochaine échéance.

IMPORTANT

Pour percevoir la retraite du combattant, il faut être titulaire de la carte du combattant. Celle-ci doit être demandée par les intéressés aux services départementaux compétents, et son obtention répond à certains critères précis.

Les titulaires de la carte du combattant ou du Titre de Reconnaissance de la Nation peuvent se constituer une rente mutualiste (RMC). Cette rente est non imposable, subventionnée par l'Etat, et bénéficie chaque année de majorations légales. Les versements constitutifs de la RMS sont déductibles du revenu imposable. Le capital ainsi constitué peut être reversé à la personne désignée.

Percevoir sa retraite à l'étranger (Texte extrait de « Notre temps »).

Si une fois à la retraite vous choisissez de vivre à l'étranger vous êtes tenu de signaler votre nouvelle résidence à votre caisse de retraite. Vous percevrez votre pension sur votre compte bancaire français et pourrez en demander le virement directement sur votre compte à l'étranger après consultation de votre banque pour connaître les frais bancaires associés.

Important : Bénéficiaires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA, ex minimum vieillesse), cette allocation ne vous sera plus versée si vous résidez hors de France.

Chaque année, vous devez prouver que vous êtes toujours en vie auprès de chacun de vos régimes de retraite, afin de continuer à percevoir vos pensions françaises. Ce document est à faire compléter par l'autorité locale compétente de votre pays de résidence (ex : mairie, commissariat etc.) Pour savoir à quelle autorité s'adresser, consultez la carte de l'Assurance retraite.

Si votre caisse de retraite ne reçoit pas votre certificat de vie, elle suspendra le paiement de votre retraite.

Désormais, vous n'avez à fournir qu'un seul certificat de vie (et éventuellement une attestation maritale) par an pour l'ensemble de vos régimes de retraite. Pour gagner du temps, vous pouvez désormais effectuer cette démarche par internet notamment avec le service en ligne de l'Assurance retraite, à partir de votre espace.

Lorsque votre compte est actif, une notification vous est envoyée par mail. Vous pouvez ensuite vous connecter à votre espace personnel pour récupérer votre certificat, le faire compléter, et le renvoyer. Ce service en ligne est aussi accessible sur info-retraite.fr en vous connectant à votre compte retraite, ou sur agir-arco.fr ou retraitesolidarités.caissedesdepots.fr, en vous connectant à votre espace personnel.

Michel GABET

Victimes de l'amiante

L'Etat n'ayant pas fait appel, le jugement rendu par le Tribunal Administratif de Rennes est maintenant définitif et quarante-cinq officiers mariniers du Nord-Finistère exposés à l'amiante entre 1950 et 2000 sur les bâtiments de la Marine, vont, selon leur exposition, être indemnisés entre 3000 et 10 000€ chacun.

Craignant de développer les symptômes et pathologies qui apparaissent parfois jusqu'à quarante ans après l'exposition à l'amiante, les retraités de la Marine avaient demandé la condamnation de l'Etat pour non reconnaissance du « préjudice d'anxiété » ainsi qu'une indemnisation à ce titre.

Ce préjudice a été reconnu par le tribunal qui avait condamné l'Etat pour carence fautive. C'est la première fois que la justice réserve à d'anciens militaires le même traitement que les civils en matière d'indemnisation.

Depuis le 5 mars 2019, un arrêt de la Cour de Cassation précise que « tous les travailleurs exposés à l'amiante peuvent demander un préjudice d'anxiété ».

Source : Commission des Droits. Document de la Fédération Nationale André Maginot du 27.08.2019

VIE PRATIQUE

Rencontre séniors Evry –Courcouronnes

Le mardi 24 septembre 2019, de 14h à 16h30, s'est tenue dans la Mairie annexe d'Evry-Courcouronnes une « rencontre séniors » organisée à l'initiative de l'association AGE 91 et présentée par son président Monsieur Bernard DUPORTET.

Programme bien conçu et très en rapport avec les problèmes des séniors, développé avec des supports pédagogiques adaptés ; l'assistance était réduite mais les intervenants de grande qualité.

Il a été rappelé les différentes actions entreprises depuis 1989 par cette association, à l'initiative du n° d'appel National le 35 78 sur les situations de maltraitance. Bilan à ce jour : 160 000 appels reçus et dossiers ouverts pour y répondre.

Autre point évoqué avec les professionnels de santé : la **souffrance mal exprimée par une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer** et la difficulté pour l'entourage à répondre utilement par une mise à distance de l'agressivité ambiante des situations.

Droits des personnes âgées : des permanences se tiennent en mairie d'Evry, pour des conseils d'aides aux victimes. N° téléphone **01 64 99 79 85**.

Monsieur Michel Prévost défenseur des droits tient des permanences aux Ulis ; il évoque les différents cas pour lesquels on peut s'adresser à lui ou à ses collègues ; Ils sont 8 sur le département, leurs coordonnées sont dans toutes les mairies du département. Tél N° **09 69 39 00 00**.

Arnaques aux personnes âgées :

Monsieur Claude Mel juriste, fait le point sur les « arnaques » dont les personnes âgées ou vulnérables sont en priorité les victimes. Il présente une diapositive d'un carton systématiquement distribué dans nos boîtes aux lettres regroupant les numéros d'appel des secours d'urgence, les pompiers, la police, le SAMU, mais surtout des numéros de téléphones pour des dépannages en urgence, serrurier, plombier, électricien etc.....

Mise en garde : derrière ces derniers numéros se cache souvent une arnaque, tarif prohibitif, déplacement coûteux, pour un travail incomplet ou, pire, à refaire ; par exemple la clé cassée dans la serrure : la personne bloquée devant sa porte, désespérée elle sollicite l'aide d'un voisin qui lui communique un N° de téléphone relevé sur ce carton. Bilan : déplacement d'un serrurier qui n'est pas du département, frais de déplacement élevés, un travail facturé 3 fois, voire plus du prix pratiqué par un professionnel honnête.

Prévention : en telle situation : faire appel à son assurance multirisque. Les compagnies ont un N° d'appel d'urgence qui répond 24h sur 24h, pour vous mettre en rapport avec un artisan local répertorié par elles, qui fera un travail correct à un prix convenable. La prestation reste à votre charge, mais le déplacement de l'artisan peut être pris en charge par l'assurance.

Un conseil utile : avoir toujours sur soi (portefeuille ou autre) le N° d'appel d'urgence de votre assurance. A défaut la vignette d'assurance de votre véhicule porte un N° d'appel qui vous mettra en relation avec le service concerné du multirisque.

Mise en garde contre les faux intervenants : qu'ils soient policiers, agents EDF, assistantes sociales etc. Toujours demander leur carte professionnelle et, au moindre doute, ne pas les faire rentrer chez soi, prévenir le commissariat, la gendarmerie, la mairie.

Par Internet, ne pas donner suite à un message de la part de la Direction des impôts vous annonçant un trop perçu et qui vous demande les coordonnées de votre carte bancaire pour un remboursement direct ; le but est en réalité de vider votre compte bancaire.

Téléalarme - démarchage à domicile ou par la publicité- : ne pas donner suite ; prendre contact avec le CCAS de la commune qui formulera des offres plus adaptées et moins onéreuses.

Victime d'une arnaque ?

Vous devez saisir en priorité le conciliateur de justice, avant la saisine du tribunal.

Un arrangement amiable est toujours préférable à un procès.

Une information à la Direction Départementale de la Protection de la Population, (DDPP) qui remplace La Direction Générale de la Consommation, la Concurrence et la Répression des Fraudes (ex DGCCRF) s'impose pour faire cesser de telles pratiques.

Enfin l'association **Médiavipp91** est à votre écoute pour une aide, un soutien juridique, une consultation psychologique, suite à un événement bouleversant. Des permanences sont tenues dans 32 communes du département, n° d'appel **01 60 78 84 20**.

Le temps pluvieux a dû décourager un certain nombre de séniors,

Pour clôturer cette rencontre une collation était offerte aux courageux participants, parmi lesquels 3 membres de notre section, André Le Breton, Alain Boucheron et votre serviteur.

En résumé, cet après-midi fut malgré le temps maussade, une réunion sympathique, utile et conviviale.

René ESPANOL

Affreux Toto

Toto est dans la grande section à la maternelle. Il rentre de l'école et dit à sa mère :

« Maman, aujourd'hui, l'institutrice m'a demandé si j'avais des frères et sœurs qui allaient rentrer en maternelle bientôt ».

-Mais c'est très bien qu'elle s'intéresse à toi comme cela, mon chéri. Et qu'a-t-elle répondu quand tu lui as dit que tu étais fils unique ? - Elle a juste dit : " Merci mon Dieu ! "

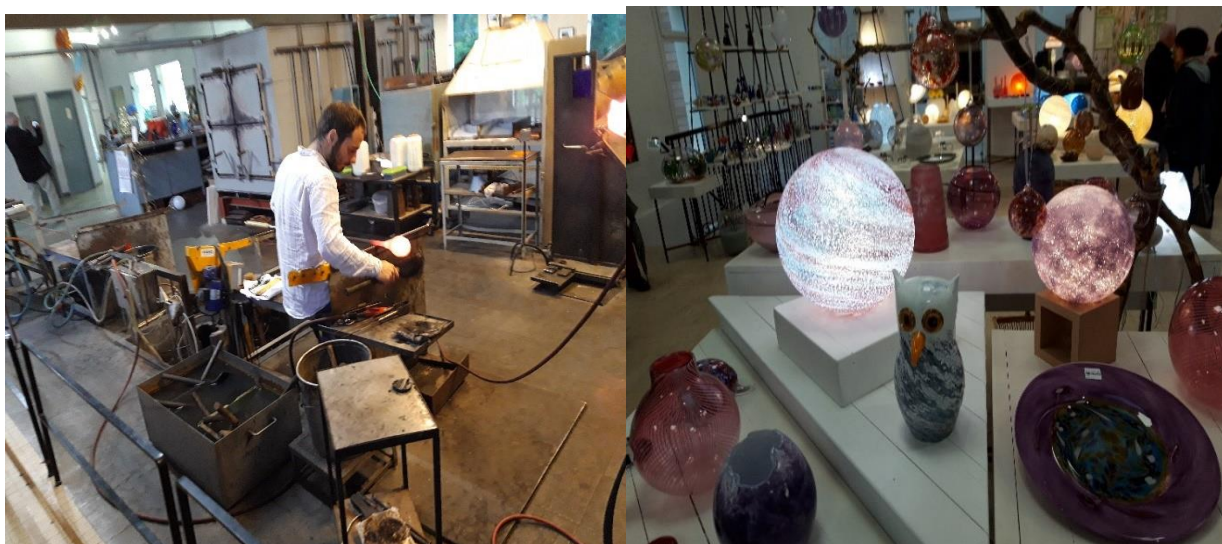
La maman de Toto est en colère contre lui. Elle lui dit :

« Comment as-tu pu dire à tante Georgette qu'elle était si bête ? Va vite la retrouver et lui dire que tu regrettes !

- Toto s'exécute et va voir sa tante : Tante Georgette, je regrette que tu sois si bête !

VIE DE LA SECTION

Visites en Sud-Essonne : Le 17 octobre 2019 nous étions une vingtaine d'inscrits pour la journée qui devait nous conduire à la visite dans un premier temps de la verrerie d'art de Soisy sur Ecole, magnifique espace où nous avons bénéficié d'une séance de travail de l'art du verre commentée par le Maître verrier et son aide, le temps de la fabrication d'une magnifique coupe à fruits et d'objets de décoration avant de visiter une remarquable exposition d'œuvres magnifiques produites sur place ou provenant d'un établissement partenaire et d'y faire quelques emplettes avant de rejoindre sous une pluie battante qui gonflait le cours de l'Ecole, jolie rivière en bordure de la verrerie. 12h30 : de nouvelles choses sérieuses étaient proposées au restaurant « Le Cygne » proche de la Halle classée de Milly-la-Forêt ; très bon accueil, repas délicieux. D'un saut de puce nous étions à la Chapelle des simples (Simples : comprendre les plantes médicinales identifiées par Saint Blaise, médecin qui soignait à l'aide de ces plantes parmi lesquelles la belladone, la valériane et la célèbre menthe de Milly). Cette chapelle du XIIème siècle, classée monument historique est désanctuarisée ; Jean COCTEAU l'a décorée de ses dessins au fusain et en a fait sa dernière demeure. Ce monument simple et de modestes proportions suscite une admiration sereine qui semble avoir conquis les participants. Retour à Corbeil vers 15h00 avec le sentiment partagé d'une belle et bonne journée.



Clichés ci-dessus : en haut l'atelier des verriers d'art au travail puis une vue de l'expo.

En bas à droite : dessins et photographie de Jean COCTEAU à l'intérieur de la chapelle des simples ; à gauche : arrivée au restaurant « Le Cygne ».

Jean JOHIER

Forum des Associations de Corbeil-Essonnes



L'UNRP 91 était présente sur son stand le 7 Septembre 2019 au forum des associations de Corbeil-Essonnes

Ci-contre : Michel GABET, Alain BOUCHERON, Jean-Pierre BORDES, Raymond SERVANT et Jean-Michel AUBIN dit Pimpon ont répondu aux questions des élus et visiteurs de passage

Loto 2019

Une soixantaine de joueurs étaient réunis le 10 Octobre dernier dans les locaux de l'ADASP de Corbeil-Essonnes. L'excellente ambiance réchauffait la salle, contrastant avec le temps incertain. Les lots principaux : (semaine de vacances au Centre Louis Bonnevie sur les coteaux de Cavalaire, Rafraîchisseur d'air domestique, Parasol sur pied, Places pour le Théâtre de Corbeil, et de nombreux autres lots ont contribué à la participation active des joueurs (voir clichés ci-après).

L'assistance nombreuse regroupait des adhérents et leurs familles mais aussi des membres d'associations amies, ANR, pôle des retraités, certains ayant effectué plusieurs kilomètres pour participer au loto, marquant ainsi leur considération portée à l'UNRP 91 et à cette initiative en particulier.

Merci à tous les acteurs ayant contribué à la réussite de cette journée terminée par le verre de l'amitié tandis que le panier garni mis en jeu était emporté par le plus zélé des « peseurs » : au doigt et à l'œil !

Merci à nos partenaires ayant fourni des lots : ACEF, ASO, Banque Populaire, ADASP, Tour de France (Daniel BAËLE), etc. et merci à nos pâtissières qui ont apporté les gâteaux faits à la maison et flatté les papilles des participants, Mmes GABET, ESPANOL, PELISSIER, sans omettre les crêpes de Mme BOUCHERON., de même à celles et ceux qui se sont investis dans la recherche des lots et leur préparation en vue du jeu.

Animation : Michel GABET, René ESPANOL, Francine PELISSIER, Raymond SERVANT, Marie-Pierre PERRIGAUD, Jean JOHIER



Clichés ci-dessus : vue générale des joueurs. A droite : l'un des principaux gagnants.

Le coin des blagues :



Un patient âgé qui doit subir une opération insiste pour que ce soit son gendre qui l'opère.

« Ne sois pas nerveux dit le malade avant d'être endormi, je te fais confiance, mais sache bien que s'il m'arrive quelque chose, ta belle mère viendra vivre chez toi ».

Un homme attablé au restaurant interpelle le serveur :

« Vous servez des andouilles, à midi ? »

- « Bien sûr, Monsieur, on sert tout le monde ! »

Repas d'automne à DRAVEIL, un rendez-vous d'automne très sympa.

Cela devient maintenant une tradition, notre Ami Max GIRONDO nous a ouvert les portes du YACHT Club de Draveil ce 21 Novembre, réunissant 22 personnes autour de l'excellente choucroute de Maître Pierre, dans une ambiance chaleureuse. Tradition, car ces retrouvailles au printemps et en automne répondent à un ordre du jour varié, toujours flatteur pour nos papilles : paëlla, blanquette de veau, grillades...

Le Président Michel GABET retenu par d'autres obligations, la 1^{er} vice- Présidente Marie-Pierre PERRIGAUD a souhaité la bienvenue aux participants et remercié celles et ceux ayant contribué à la préparation de la journée.

Le Chef a proposé une entrée légère et délicieuse à souhait avant de servir son appétissante choucroute dont les plus gourmands n'ont pas eu besoin de se faire prier pour « y revenir ». Que demander de plus ? Les dames, toujours généreuses avaient concocté les amuse- bouche pour l'apéro (de rigueur mais avec modération alcool) ainsi qu'une farandole de desserts très appréciés.

Un grand merci à notre ami Max, et au Président du Yacht Club Michel DELEPLACE pour l'accueil gracieux sur ce site champêtre au bord de la Seine ; de même qu'à notre cuisinier, aux membres du bureau et administrateurs, leurs épouses pour leur précieux concours à la réussite de cette journée bien conviviale.



Clichés ci-dessus : En haut à gauche, mot d'accueil de Marie-Pierre ; autres photos : les participants.

René ESPANOL

Ils nous ont écrit :

Dominique BRAUD – administrateur de l'UNRP 91

« Bonjour Alain,

Je viens t'informer que je vais prochainement déménager à Marennnes en Charente Maritime et regagner ma terre natale. Par conséquent, je ne renouvelerai pas ma cotisation pour l'année 2020. S'il existe une section UNRP en Charente Maritime, merci de me transmettre les coordonnées car je n'ai rien trouvé sur le site de l'UNRP.

J'ai passé quelques années à vos côtés qui m'ont beaucoup apporté sur tous les plans. J'ai pu apprécier toute la complexité de la gestion d'une association mais aussi le creuset que représente celle-ci sur le plan humain tant les différences de caractères apportent un plus à chaque réunion, en bureau ou lors de loisirs.

Je transmets à tous les membres du Bureau et du Conseil d'administration mon admiration la plus sincère pour leur dévouement. Amicalement. D. BRAUD »

De Jacky SERY, administrateur UNRP 91 habitant désormais en Dordogne :« Bonjour les amis, Merci pour la petite carte qui m'a fait très plaisir. (Alain BOUCHERON) Tu remercieras tous au bureau pour cette attention. Et je resterai fidèle tant que vous en aurez le besoin. A bientôt. Jacky ».

Mme GUILLIER et sa fille (Royan), Mme CUNCHON, MM. DAUMAS, JUSTEK, ZAPATA, VEY, LEONARDI, ROY ; BOURZAT, CHATEAU, COLAS, DAUPHIN ont été également destinataires d'une carte d'anniversaire, tout comme nos amis nés entre janvier et septembre. Nous espérons n'avoir oublié personne mais si tel est le cas, qu'ils veuillent bien nous en excuser.

IN MEMORIAM

Ils nous ont quitté :

Pierre DIEUMEGARD (79 ans)	SAINT.GERMAIN SUR MORIN (77)	Décembre 2018
Claude CURE (82 ans)	PARIS (75013)	Juillet 2019
Henri LENAOUR (83 ans)	MELGVEN (29)	Juillet 2019
Francis BUTELLE (72 ans)	LE COUDRAY-MONTCEAUX (91)	Août 2019

Nous avons appris le décès de Madame Antide DAUDEY (91ans), qui n'était plus adhérente à l'association depuis 2018 (Sept 2019 à Brest).

Le président et tous les membres du conseil d'administration présentent leurs très sincères condoléances aux familles touchées par ces décès.

CULTURE (Suggestions de la rédaction)

Prix GONCOURT

Auteur : Jean-Paul Dubois Editions de l'Olivier

Cela fait deux ans que Paul Hansen purge sa peine dans la prison provinciale de Montréal, où il partage une cellule avec Horton, un Hells Angel incarcéré pour meurtre.

Fils d'un pasteur danois et d'une exploitante de cinéma à Toulouse, Paul Hansen vivait déjà au Canada quand s'est produit le drame.

Prix RENAUDOT

Auteur : Sylvain TESSON - Editions Gallimard

Dans son roman "La panthère des neiges", il raconte sa rencontre avec le photographe animalier Vincent Munier, qui l'a invité à observer aux confins du Tibet les derniers spécimens de la panthère des neiges. Il y décrit une sorte de savane africaine qui serait perchée à 4 000 mètres d'altitude, où l'on croise des troupeaux d'antilopes, des chèvres bleues, des hordes de yacks qui traversent de vastes étendues herbeuses où s'élèvent des dunes. Editions Gallimard.

Prix du QUAI DES ORFEVRES 2020 : Alexandre Galien est un tout jeune gardien de la paix de 30 ans de la Direction régionale de la police judiciaire (DRPJ). Tatoué, cheveux mi-longs, boucle, il est à ce jour le plus jeune lauréat depuis sa création en 1946.

En se faisant muter à la brigade criminelle après vingt ans de "Mondaine", le commandant Philippe Valmy espérait s'éloigner des bars et des boîtes où il restait jusqu'à l'aube, et ainsi sauver son mariage. Mais quand il découvre que la victime de sa première affaire de meurtre est l'une de ses anciennes indics, il comprend tout de suite qu'il va devoir replonger dans les eaux troubles du Paris nocturne. Pour le pire. Les cicatrices de la nuit sont de celles qui ne s'effacent pas...

Théâtre de Corbeil-Essonnes

Très riche programmation. Spectacles variés et toujours d'un excellent niveau couvrant la fin de l'année 2019 et le premier semestre 2020 ; renseignements utiles :

01 69 22 56 19

E-mail infotheatre@grandparissud.fr

Adresse [22 Rue Félicien Rops, 91100 Corbeil-Essonnes, France](#)

Films Coups de cœur : « **HORS NORMES** » d'Olivier Nakache et Éric Tolédano avec Vincent Cassel, Reda Katb..., « **GLORIA MUNDI** » de Robert Guédiguian avec Ariane Ascaride, Gérard Meylan, André Darroussin...

PROCHAINS RENDEZ VOUS

Samedi **11 janvier 2020** à Corbeil pour la **cérémonie des vœux** autour de la traditionnelle galette

Assemblée Générale de l'UNRP 91 le **9 Avril 2020**, salle la Rigole, 2 rue Jean Cattant - 91120 - PALAISEAU

N.B. Ce bulletin a été réalisé avec le concours de Michel GABET, René ESPANOL, Alain BOUCHERON, Jean JOHIER et le support de l'UD-UNSA de l'ESSONNE.